

Une mutuelle accessible



La municipalité de Tauriac a signé une convention avec l'association Actiom. © *Photo Photo Valérye Mordelet*

Le 19 janvier, Catherine Saëz, maire de Tauriac, a signé une convention avec Actiom (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) destinée à proposer aux habitants l'accès à une mutuelle santé à des tarifs préférentiels.

« Cette mutuelle s'adresse aussi bien aux retraités, chômeurs, professions libérales, agriculteurs, qu'aux sans droit qui n'ont accès qu'à des tarifs de mutuelles individuelles », détaille Hubert Leroy, le référent local de l'association Actiom.

Tauriac est aujourd'hui la quatrième commune du canton de Bourg à avoir signé cette convention. Informations complémentaires en mairie et sur le site www.associationactiom.org